

Accueil Collectif de Mineurs

« *Vacances Actives* »

« *Kid'Vacances* »

« *Kid' Mercredis* »



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE Règlement intérieur 2019

Mise à jour SEPTEMBRE 2019

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com



santé
famille
retraite
services



Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

La structure :

Association ANJOU SPORT NATURE

Lieu d'implantation : Foyer rue Saint Loup, 49220 La Jaille Yvon

Période de fonctionnement : mercredis scolaires et vacances scolaires (sauf 15 jours en août et vacances de Noël)

⇒ NOM Prénom du responsable légal : BUISARD Arnaud (Président)

Qualité : Directeur de l'association

Adresse postale : Route de la Mayenne

Code postal et ville : 49220 LA JAILLE-YVON

Tel : 02 41 95 14 32

Adresse mail : v.aubry@anjousportnature.com

⇒ NOM Prénom du responsable du projet : AUBRY Vincent (Directeur) ; THEBAULT Mélinda (Coordinatrice)

Qualité : Coordinateur général de l'Accueil collectif de mineurs « Vacances Actives »

Adresse : Route de la Mayenne

Code postal et ville : 49220 LA JAILLE-YVON

Tel : 02 41 95 14 32

Adresse mail : m.thebault@anjousportnature.com

Individus :

⇒ Encadrants :

- **Mélinda Thébault**, Coordinatrice générale – salariée saisonnier - BEATEP, DEJEPS
 - ANIMATEURS EDUCATEURS ENCADRANT ACM
- **Laetitia Jomard**, Référent Kid Vacances et Kid' Mercredis – Salariée permanent - BPJEPS « loisirs tout public »
- **Quentin Boinot**, Salarié permanent - BPJEPS « Activités physiques pour tous »
- **Corentin Bernard**, Référent Vacances Actives, Educateur sportif – Salarié permanent - BPJEPS « Activités physiques pour tous »
- Lucie Poupin, stagiaire BAFA (vacances de février 2019)
 - EDUCATEURS SPORTIFS
- **Anthony Bourgeois**, Moniteur sportif – Salarié permanent - DEUG STAPS, BPJEPS « Activités physiques pour tous », UCC Direction d'un ACM, BNSSA
- **Florian Taudon**, Moniteur sportif – Salarié permanent - Licence STAPS
- **Pierrick Gaté**, Moniteur sportif - Salarié permanent - BPJEPS « Activités physiques pour tous »
- **Charles Goujon**, Moniteur sportif – Salarié permanent - Licence STAPS

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

- **Marcellin Hamard**, Moniteur sportif - Salarié permanent - BPJEPS « Activités physiques pour tous »
- **Guillaume Robert**, Moniteur sportif - Salarié permanent - BPJEPS « Activités physiques pour tous »

⇒ Public visé : 2 tranches d'âge pour 3 dénominations.

- **Kid' Mercredi** de 6 à 12 ans – Capacités maximale : 24 enfants
- **Kid' vacances** de 6 à 10 ans – Capacités maximale : 24 enfants
 - ↳ **Particularité été 2019 : capacité 36 enfants**
- **Vacances actives** de 11 à 16 ans – Capacités maximale : 24 jeunes

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

Le Projet Educatif

Le projet éducatif a été élaboré par le directeur de l'association. Il a été validé par le Conseil d'Administration de l'association Anjou Sport Nature.

Il a pour vocation de définir les engagements, les priorités et les principes de cet accueil collectif de mineurs itinérant organisé par l'association Anjou Sport Nature.

Il définit le sens de nos actions et fixe les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Le projet éducatif prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des personnes mineures accueillies.

a) Principes fondamentaux de l'accueil

L'accueil collectif de mineurs itinérant a pour vocation la prise en charge des enfants de 6 à 12 ans et des jeunes de 11 à 16 ans de la Communauté de Communes de la Région du Lion d'Angers qui s'inscrivent pour les mercredis et vacances scolaires.

Cet accueil donne la possibilité à ces jeunes qui ne bénéficient pas d'un riche tissu associatif, de découvrir et de pratiquer un grand nombre d'activités socioculturelles et sportives.

b) Objectifs Educatifs

La mission éducative de l'accueil collectif de mineurs, ciblée sur des enfants de 6 à 12 ans et des jeunes de 11 - 16 ans, s'inscrit dans un projet global de développement en milieu rural.

Les interventions éducatives que nous souhaitons mettre en place sont fondées sur une certaine philosophie de l'homme et de son évolution sociale.

Le projet éducatif détermine une politique éducative adaptée à une situation géographique, sociale, culturelle donnée pour une population considérée.

Ouvert à tous sans distinction de religions ou de conditions, l'A.C.M itinérant veut favoriser le développement des enfants et des jeunes par le biais des loisirs éducatifs, ludiques et enrichissants et par le biais des activités sportives.

Nous privilégions particulièrement l'activité et le jeu, car ce sont les moyens par lesquels les enfants et les jeunes apprennent à maîtriser leur corps et à connaître leur environnement immédiat.

Ce sont des moyens de communication plus larges que le langage verbal et qui peuvent favoriser l'ouverture au dialogue et à l'échange. Le but du jeu n'est pas utilitaire, c'est son caractère gratuit qui prédomine et le plaisir qu'on y trouve.

Les objectifs de l'accueil de Loisirs Itinérant sont les suivants :

- Favoriser l'insertion sociale des enfants et des jeunes.
- Favoriser leur autonomie dans la vie quotidienne.

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

- Permettre la possibilité de nouvelles rencontres.
- Accéder aux loisirs de proximité.

Le fait de proposer aux familles un ramassage sur la communauté de communes, permet aux parents une souplesse dans leur organisation journalière. Nous favorisons l'accès à un accueil collectif de mineurs à certaines familles ne bénéficiant d'aucun moyen de transport.

Au travers des activités originales proposées, nous permettons aux enfants et aux jeunes de milieux sociaux différents de se rencontrer à l'extérieur des institutions éducatives.

Ces activités leurs permettent de se construire, de se responsabiliser et d'acquérir de nouvelles connaissances.

Les activités ne sont aucunement l'occupation d'un temps libre pour pallier à l'oisiveté, mais l'interaction constante qui s'établit entre l'individu et le milieu où il se trouve. Elles permettent aux enfants et aux jeunes de se détacher du milieu dans lequel ils vivent, de s'exprimer, d'en comprendre la configuration.

L'attitude éducative implique de s'inspirer le plus possible de l'activité spontanée des enfants et des jeunes, c'est à dire, l'activité qu'ils sont en train de faire et non celle qu'on voudrait qu'ils fassent.

Il faut tenir compte de leurs désirs et avant de juger ou d'interdire une activité, il faut essayer de comprendre sur quoi porte l'intérêt des enfants.

Pour faciliter le cheminement progressif des enfants et des jeunes vers leur autonomie, nous exposons clairement les interdits sans attendre que les actes soient posés ; cela leur permet de mieux se situer et leur évite de chercher les limites trop longtemps.

Il faut les accompagner activement en cours d'activité pour leur faire prendre conscience de leur raison d'agir et des contraintes sur lesquelles ils buttent afin d'élaborer des solutions pour s'organiser.

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

❖ 5 OBJECTIFS :

- **Contribuer à l'épanouissement des enfants et jeunes accueillis par la découverte et l'accès aux loisirs de proximité.**
- **Favoriser l'insertion sociale des enfants et des jeunes.**
- **Dynamiser le territoire rural.**
- **Favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes dans leur vie quotidienne.**
- **Créer du lien entre Anjou Sport Nature et les familles adhérentes**

❖ MOYENS MIS EN PLACE:

- **Contribuer à l'épanouissement des enfants et jeunes accueillis par la découverte et l'accès aux loisirs de proximité.**
 - Animer des activités que les enfants et jeunes (n') ont pas ou peu l'habitude de réaliser : innover et enrichir l'existant, développer des nouveaux concepts.
 - Proposer des activités originales et variées (sportives, créatives et culturelles) exploitant les possibilités structurelles des sites d'Anjou Sport Nature.
 - Donner du plaisir à venir et à revenir dans le cadre des activités de l'ACM, de la base de loisirs ou des sorties organisées par l'ACM.
 - Susciter les échanges avec les enfants et les jeunes pour prendre en compte leurs goûts et leurs propositions.
 - ...
- **Favoriser l'insertion sociale des enfants et des jeunes.**
 - Mettre à la disposition de tous les enfants et jeunes de la communauté de communes de la Région du Lion d'Angers un service de transport permettant de venir et de repartir de l'ACM depuis et en direction de leur commune.
 - Proposer des activités adaptées à tous par le biais de variantes et des temps de vie commune favorisant la communication et le partage.
 - Mettre en œuvre des jeux de connaissance variés permettant aux enfants de découvrir leurs différences pour mieux les accepter.

- Prendre en compte les points de vue des enfants et des jeunes ainsi que leurs critiques en instaurant un climat de confiance basé sur l'échange et la liberté d'expression.
- Proposer des jeux et des temps de coopération autant dans les activités que dans la vie quotidienne.
- Mettre en place des grands jeux inter-âge.
- Valoriser chaque enfant ou jeune pour ce qu'il est et pour ce qu'il apporte au groupe.
- Défendre l'équité entre tous à commencer par les enfants des salariés d'Anjou Sport Nature.
- Prêter une attention particulière aux relations entre enfants et entre jeunes afin d'être vigilants quant au bien-être de chacun au sein de l'ACM.
- Donner une place à chacun en dépit de ses limites physiques ou intellectuelles.
- Privilégier la valeur morale des actes réalisés par les enfants à leur probable envie de satisfaire les animateurs ou au simple respect de la règle imposée.
- ...

➤ **Dynamiser le territoire rural.**

- Exploiter les ressources naturelles et infrastructurelles de la communauté de communes de la région du Lion d'Angers pour les valoriser auprès de notre public.
- Proposer des temps d'animation occasionnels sur les 14 communes de la CCRLA. Exporter nos activités.
- Travailler en réseaux avec les autres structures ayant une action auprès d'enfants ou de jeunes dans le champ de l'animation sur le territoire : Récréa'Lion, Accueil de loisirs de Vern d'Anjou et de Sceaux d'Anjou.
- Proposer des temps forts inter-accueils de loisirs ou inter-espaces jeunes : sorties, journées exceptionnelles...
- Développer et améliorer nos modes de communication autour de nos activités pour mieux toucher les communes les plus isolées.
- Susciter l'engagement des jeunes et des familles dans l'animation d'activités sur leurs communes.
- ...

➤ **Favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes dans leur vie quotidienne.**

- Mettre en œuvre des séjours nécessitant la participation de chacun pour le bon déroulement de la vie quotidienne. Associer les enfants et les jeunes au choix des menus et à l'organisation des tâches ménagères.
- Responsabiliser les enfants et les jeunes quant à leur hygiène en passant par le dialogue et les explications => faire confiance en responsabilisant.
- Amener les enfants et les jeunes à participer à toutes les tâches : préparation de la table, rangement du matériel Etc.
- Les notions de respect des règles de vie, respect des différences, respect de soi-même et la place de chacun dans le groupe seront abordées lors de temps discussions.

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

- Accepter et faire accepter de faire des concessions et des compromis notamment dans le choix des activités sur les temps de transition (accueil du matin, post-déjeuner, post-goûter...).
- Proposer à un groupe accompagné des animateurs d'organiser une activité pour un autre.
- ...

➤ **Créer du lien entre Anjou Sport Nature et les familles adhérentes.**

- Optimiser la communication de nos actions en exploitant un maximum d'outils (mails, Facebook, news letters, site internet, courrier, diffusion de plaquettes dans les écoles...) et en anticipant cette communication (sortie de la plaquette le 1^{er} mai...).
- Interroger les familles par le biais d'une enquête permettant de mieux cerner leurs attentes vis-à-vis de l'association et de mesurer leur connaissance de notre fonctionnement.
- Proposer des moments conviviaux à destination des parents avec leurs enfants. Organiser 2 temps forts sous la forme de rencontres enfants – parents – animateurs : apéro dinatoire plus découverte du site par exemple. Investir les enfants et les jeunes dans l'organisation et la préparation de ces temps.
- Permettre aux enfants de faire découvrir les sites d'Anjou Sport Nature à leurs parents.
- ...

Le projet pédagogique est un document qui doit être en mouvance constante. Il pourra alors faire l'objet de modifications ultérieures. Les moyens mis en place pour atteindre les objectifs seront ensuite évalués lors du bilan.

❖ **ORGANISATION DE L'ACM :**

Inscriptions

Toute demande d'inscription à l'accueil de loisirs se fait sur le portail famille(<https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr>) ou en nous contactant.

➤ **Sur** <https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr>

Bien remplir : nom / prénom / coordonnées complètes de l'enfant, date de naissance, votre quotient familial avec justificatif sur le portail, les infos identitaires de la famille, autorisations et renseignements sanitaires.

- Par téléphone : 02.41.95.14.32. (pour aider au besoin)
- Tout changement de situation familiale doit être impérativement signalé à Anjou Sport Nature, la CAF et sur le portail.
- Pensez à bien inscrire pour les activités et pour les navettes (2 inscriptions distinctes)

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

Transport

- Les horaires de ramassage sont transmis (par téléphone le cas échéant) la veille. Ils sont consultables sur notre site internet (www.anjousportnature.com).
- Les circuits de ramassage sont adaptés chaque jour en fonction des demandes, sur la Communauté de Communes des vallées du haut anjou.
- Mercredis entre 8 et 9h, 13-14h et 17-18h ; les vacances hiver – printemps – automne 8-9h et 17-18h pour les Kid'Vacances, 9-10h et 16-17h pour les Vacances Actives ; L'été un seul ramassage pour les deux tranches d'âge (horaires à revoir).
- Le service de ramassage se fait sur demande selon les tarifs ci-dessous

	CCVHA	Hors CCVHA
QF 0.599€	1.10	1.50
QF 600.1056€	1.20	1.60
QF 1057+++	1.30	1.70

Tarifs journée et demi journée MERCREDI, vacances

Accueil de loisirs et jeunes 2019

	Kid' Mercredis Journée	Kid' Mercredis Journée Hors CCVHA	Kid' Mercredis Après-midi	Kid' Mercredis Après- midi Hors CCVHA	Kid' Vacances	Kid' Vacances Hors CCVHA	Vacances Actives	Vacances Actives Hors CCVHA
0-336	5,7	6,7	1,7	2,7	5,7	6,7	2,3	4,3
337-456	7,1	8,1	2,7	4,3	7,1	8,1	3,3	5,3
457-599	9,5	10	5,2	6,2	9,5	10	5	7,2
600-856	11,8	13,5	5,8	7,4	11,8	13,5	6,6	8,6
857-1056	13,6	15,5	6,4	8	13,6	15,5	7,2	9,2
1057-1256	14,5	16,6	7	8,6	14,5	16,6	7,8	9,8
1257++	15,4	17,7	7,6	9,2	15,4	17,7	8,4	10,4

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

KID' VACANCES PETITES VACANCES

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil

- ➔ 6-10 ans / Foyer des jeunes

Effectif

- ➔ 24 enfants (à La Jaille-Yvon ou en sortie avec transport en mini bus ou car)
- ➔ Pour l'été 2019, capacité de 36 enfants.
- ➔ Pour l'été 2019, la mairie de La Jaille Yvon met à disposition de l'association Anjou Sport Nature un préfabriqué dans la cour de l'école de la commune.

Locaux et structures

- ➔ La mairie de la Jaille-Yvon met à notre disposition l'école publique communale que nous aménageons avant chaque période d'ouverture.
- ➔ Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs
- ➔ Mise à disposition ou location ponctuelles de salles omnisports : Grez-Neuville, Daon, Marigné, Le Lion d'Angers, Vern d'Anjou, Champigné.
- ➔ Utilisation d'espaces extérieurs sécurisés pour la pratique sportive : Haras de l'Isle Briand, forêt de Longuenée, complexes sportifs.

Journée type

- ➔ 8h00 à 9h00 : ramassage des enfants en mini bus dans leur commune pour les familles qui le souhaitent
- ➔ 8h45 à 9h30 : accueil des parents dont les enfants n'utilisent pas le service de transport
- ➔ 9h30 à 12h : activité sportive ou culturelle
- ➔ 12h à 12h15 : lavage des mains et mise en place de la table par les enfants
- ➔ 12h à 13h15 : repas
- ➔ 13h15 à 14h : temps calme animé
- ➔ 14h à 16h : activité sportive ou culturelle
- ➔ 16h à 16h30 : goûter
- ➔ 16h30 à 17h15: accueil des parents
- ➔ 17h00 à 18h : retour en mini bus des enfants dans leur commune



Les transports sont assurés durant l'été par un bus commun à tous les jeunes de 6 à 16 ans ; les horaires seront indiqués sur le site www.anjousportnature.com. Les plages-horaires sont fixées le matin entre 8h00 et 9h30, le soir entre 16h30 et 18h00.

Restauration

- ➔ A partir du 1^{er} juillet 2019, les repas sont préparés par le restaurant Le Saint Loup de la Jaille Yvon, et pris dans la salle polyvalente.
- ➔ Les pique-niques sont stockés au frais lors des sorties dans des glacières réfrigérées.

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

Trousseau type pour chaque enfant

- Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées
- Une tenue de rechange complète (sanitaires sur place)
- Une paire de baskets obligatoire* (une paire de chaussures fermées pour les activités kayak et stand up paddle)
 - *Nous n'accepterons pas sur les activités nautiques un jeune se présentant avec des chaussures de ville, des « Croc's », des tongs ou des sandales ouvertes.*
 - *Le Test d'aisance aquatique est obligatoire*

- Un sac à dos (2 bretelles)
- Une bouteille d'eau individuelle / gourde
- Casquette, crème solaire, imperméable

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

KID' MERCREDIS

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil

- 6-12 ans / Foyer des jeunes

Effectif

- 24 enfants (à La Jaille-Yvon ou en sortie avec transport en mini bus)

Locaux et structures

- La mairie de la Jaille-Yvon met à notre disposition un local « Le foyer des jeunes » que nous aménageons avant chaque période d'ouverture. A partir de novembre une salle devrait nous être mise à disposition avec des rangements personnalisés dans la salle polyvalente.
- Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs
- Mise à disposition ou location ponctuelles de salles omnisports : Grez-Neuville, Daon, Marigné, Le Lion d'Angers, Vern d'Anjou, Champigné.
- Utilisation d'espaces extérieurs sécurisés pour la pratique sportive : Haras de l'Isle Briand, forêt de Longuenée, complexes sportifs.

Journée type Nouveauté PLAN MERCREDI

- 8h-9h péricentre et navette (possible dès 7h sur demande)
- 9h-12h : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature
- 12h à 13h15 : repas au Saint Loup – La Jaille Yvon
- 13h-14h : navette pour les Kid' Mercredis après-midi
- 13h15 à 14h : temps calme animé
- 14h à 16h : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature
- 16h à 16h30 : goûter
- 16h30 à 17h15: accueil des parents et départ des navettes
- 17h-18h : péricentre et navette

Restauration

- A partir du 1^{er} septembre 2019, les repas sont préparés par le restaurant Le Saint Loup de la Jaille Yvon, et pris dans la salle polyvalente ou la salle du restaurant.
- Les pique-niques sont stockés au frais lors des sorties dans des glacières réfrigérées.

Péricentre

- Les enfants bénéficient d'un péricentre de 8 à 9h et de 17 à 18h ; sur demande particulière à partir de 7h.
- Les tarifs appliqués :

	CCVHA	Hors CCVHA
QF 0.599€	1.10	1.50
QF 600.1056€	1.20	1.60
QF 1057+++	1.30	1.70

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

Trousseau type pour chaque enfant

- Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées
- Une tenue de rechange complète (sanitaires sur place)
- Une paire de baskets obligatoire* (une paire de chaussures fermées pour les activités kayak et stand up paddle)
 - *Nous n'accepterons pas sur les activités nautiques un jeune se présentant avec des chaussures de ville, des « Croc's », des tongs ou des sandales ouvertes.*
 - *Le Test d'aisance aquatique est obligatoire*

- Un sac à dos (2 bretelles)
- Une bouteille d'eau individuelle / gourde
- Casquette, crème solaire, imperméable

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

VACANCES ACTIVES PETITES VACANCES

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil

- 11-16 ans / Foyer des jeunes
- Pour l'été 2019, la mairie de La Jaille Yvon met à disposition de l'association Anjou Sport Nature un préfabriqué dans la cour de l'école de la commune.

Effectif

- 16 à 24 jeunes (à La Jaille-Yvon ou en sortie avec transport en mini bus ou car)

Locaux et structures

- La mairie de la Jaille-Yvon met à notre disposition un local « Le foyer des jeunes.
- Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs
- Mise à disposition ou location ponctuelles de salles omnisports : Grez-Neuville, Daon, Marigné, Le Lion d'Angers, Vern d'Anjou, Champigné.
- Utilisation d'espaces extérieurs sécurisés pour la pratique sportive : Haras de l'Isle Briand, forêt de Longuenée, complexes sportifs.

Journée type

- 9h à 10h : ramassage des jeunes en mini bus dans leur commune pour les familles qui le souhaitent
- 9h45 à 10h: accueil des parents dont les jeunes n'utilisent pas le service de transport
- 10h à 12h : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature
- 12 h à 13 h : repas pique-nique
- 13h à 14h : temps libre animé
- 14h à 16h : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature
- 16h à 16h15 : accueil des parents
- 16h à 17h : retour en car des enfants dans leur commune



Les transports sont assurés durant l'été par un bus commun à tous les jeunes de 6 à 16 ans ; les horaires seront indiqués sur le site www.anjousportnature.com. Les plages horaires sont fixées le matin entre 8h00 et 9h30, le soir entre 16h30 et 18h00.

Restauration

- Les repas n'étant pas proposés sauf cas exceptionnels (Ex. : activité cuisine), les jeunes doivent être munis de leur pique-nique pour les repas du midi.

Trousseau type pour chaque jeunes

Idem Kid' Vacances

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

❖ LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Rôle de l'animateur

- L'animateur exerce une action éducative auprès d'enfants ou d'adolescents dans le cadre d'une structure sur un territoire.

Ses missions sont :

- Assurer la sécurité physique, affective et psychologique des enfants
- Adapter les espaces et les locaux en fonctions des enfants de ses besoins et des animations
- Connaitre les différents publics et les différentes phases de développement des enfants et des besoins qui en découlent
- Concevoir et évaluer des projets d'animation en rapport avec le projet pédagogique
- Etre intègre et solidaire par rapport au projet éducatif et aux actions mises en place sur le terrain.
- Faire connaître les projets de l'association aux différents partenaires (enfants, familles, enseignants...) et être à l'écoute de leurs préoccupations
- S'adapter et recadrer les projets en fonction de la réalité du terrain.

❖ EVALUATION DU PROJET

Cette évaluation permet d'évaluer les objectifs et les moyens mis en place. Les objectifs ont-ils été atteints ? Les moyens mis en place ont-ils fonctionné ? Quelles remarques peut-on apporter et quelle analyse pouvons-nous tirer pour dresser des perspectives futures ?

A la fin de chaque période, l'équipe d'animation se réunira pour revenir sur les journées vécues. Ces temps d'échange favoriseront une évaluation de nos actions et la réussite de nos objectifs. Des outils seront créés et testés avec les enfants afin de mesurer leur degré de satisfaction à l'issue des temps d'animation qu'ils auront vécu dans le cadre de l'ACM.

ANJOU SPORT NATURE

Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon

Tel : 02.41.95.14.32

Mail : alsh@anjousportnature.com

Site web : www.anjousportnature.com

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483

Agrément Sport n°49 S 645

Etablissement d'APS n° 04901ET0013

N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z